

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie réuni le 25 octobre 2024, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. Philippe LERAÎTRE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,

Vu la convention EPF-Région 2022/2026 signée le 04 juillet 2022,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'approuver la prise en charge des opérations intégrées aux 12^{ème} programme ci-dessous pour un montant total de 1 980 000 € HT selon les clés de financement précisées (mobilisant au maximum 744 500 € de participations EPF), sous réserve de l'accord définitif de la Région :

Programme 12										
Convention 2022-2026										
Opération	Localisation	Nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité		Part EPF Normandie		
Intervention Villes moyennes										
Gondrand Villiers rue de Stalingrad	Dieppe	Travaux de désamiantage et déconstruction	Dieppe Maritime	1 000 000 €	37,5%	375 000 €	25%	250 000 €	37,5%	375 000 €
Laiterie Abraham	Dieppe	Travaux de désamiantage et déconstruction	Dieppe Maritime	900 000 €	37,5%	337 500 €	25%	225 000 €	37,5%	337 500 €
<i>Sous total</i>				1 900 000 €		712 500 €		475 000 €		712 500 €
Intervention Autres territoires										
Leroux	Dives sur Mer	Complément travaux	CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	80 000 €	40%	32 000 €	20%	16 000 €	40%	32 000 €
<i>Sous total Fiches</i>				80 000 €		32 000 €		16 000 €		32 000 €
Total interventions programme 12				1 980 000 €		744 500 €		491 000 €		744 500 €

D'autoriser le Directeur Général à signer les conventions associées au 12^{ème} programme et éventuels avenants dans la limite de la participation de l'EPF Normandie ici présentée et d'autoriser le Directeur Général à signer tous documents dans le cadre de demande de subventions Fonds Vert permettant d'optimiser le plan de financement.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,
29 OCT. 2024

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

L'adjointe au secrétaire général
pour les affaires régionales
responsable du pôle
Politiques Publiques


Corinne GOILLOT



Délibération approuvée
Rouen, le
le Préfet,

Gilles GAL

